Promotion et communication digitales des DM : maîtriser et appliquer la réglementation de la communication digitale

Exclusivité IFIS

- Vous saurez comment exploiter les possibilités du digital pour promouvoir vos DM en respectant la réglementation.
- Vous mesurerez les enjeux et saurez les expliquer à vos collègues et à vos prestataires.

1 JOUR

➔ **20 juin 2024**

715.50€ HT

Adhérents Ifis / Snitem / MEDICALPS

Code produit : **DMPCD**

Formation d'une journée : 9h00 - 18h00

PROGRAMME

Communiquer et promouvoir sur un site Internet : les atouts du digital

- Définir l'identité d'un site (institutionnel, promotionnel, produit, vente en ligne…) et l'expliquer au prestataire
- Quid des sites étrangers du même groupe ?
- La boîte à outils de la communication digitale (forums de discussions, envoi ou recueil d'informations…)
- Comment encadrer l'usage du site : CGU et accès

Utiliser les nouveaux canaux de communication

- Site d'information médicale
- Qui peut en proposer ?
- Quid des sites d'accompagnement des patients – frontière avec l'éducation thérapeutique ?
- Jusqu'où aller dans le conseil (santé/bien-être) sur Internet ?
- Communiquer via les réseaux sociaux
- Les comptes d'entreprises
- Les comptes des salariés (charte informatique, impact sur le contrat de travail)
- Les profils tiers : comment protéger l'entreprise ?

Partenariats avec les sites tiers

- Gérer des partenariats (communauté médicale, associations, patients experts)
- Communication autour des partenariats (sponsorship, utilisation du logo…)

Sanctions et répartition des responsabilités

- Répartition des responsabilités au sein de l'entreprise
- Sanctions
- Cas des procédures initiées par les autorités
- Procédure initiée par un concurrent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Savoir communiquer et promouvoir avec le digital.
Savoir utiliser les nouveaux canaux de communication.
Maîtriser ses partenariats avec des sites tiers.
Connaître les responsabilités et les sanctions.

PROGRAMMATION

20 juin 2024
BOULOGNE-BILLANCOURT

€ TARIFS

715.50 € H.T Adhérents Ifis / Snitem / MEDICALPS
795.00 € H.T Industries de santé
1033.50 € H.T Prix public

CONTACT

Amélie BOURGEAIS
01 41 10 26 21
a.bourgeais@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.

PUBLIC CONCERNÉ

Collaborateurs des services marketing, marketing/vente, réglementaire et juridique des entreprises de dispositifs médicaux. Compte tenu du sujet et du ou des intervenant(s), l'Ifis se réserve le droit de refuser l'inscription de participants n'appartenant pas aux entreprises du DM (fabricant, distributeur, importateur ou mandataire).

INTERVENANTS

Arnaud DE VERDELHAN

Docteur en Pharmacie, spécialisé en Droit de la Santé. Il intervient particulièrement sur le domaine de la publicité des médicaments et des dispositifs médicaux, fort de son expérience de Référent Publicité à l'ANSM de 2012 à fin 2019. Il apporte une vision transversale depuis l'information promotionnelle/non promotionnelle jusqu'aux mesures de réduction du risque (risk minimisation plan) offrant aux entreprises une approche globale de la communication sur les produits de santé.

Paul-Henry DEVÈZE

Avocat au sein du cabinet Product Law Firm, il est en mesure d'intervenir sur les questions relatives à la réglementation des produits de santé à toutes les étapes de leur cycle de vie : R&D, accès au marché, promotion, accords commerciaux et retrait de commercialisation à la suite d'une décision de police sanitaire. Il met ainsi son savoir-faire au service des projets de ses clients notamment en matière de recherche clinique, de commercialisation et distribution des produits en France, mais aussi en matière de gestion des risques concernant la responsabilité administrative, civile ou pénale des acteurs de la santé.

PÉDAGOGIE

Méthode B Vidéo projection du support PowerPoint. Alternance d'exposés et de discussions. Échange d'expérience avec le formateur et entre stagiaires. Explication par l'exemple. Documentation d'application et de synthèse reprenant l'intégralité des présentations de la formation remise au participant.

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.
Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation.

ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Évaluation par quiz de type QCM pouvant être effectué post-formation sur plateforme informatique ou sur papier.
À l'issue de l'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

Les locaux de l'Ifis sont accessibles aux personnes en situation de handicap
Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

TAUX DE SATISFACTION

91.5 %

EN PARTENARIAT AVEC

PROGRAMMATION

20 juin 2024
BOULOGNE-BILLANCOURT

€ TARIFS

715.50 € H.T Adhérents Ifis / Snitem / MEDICALPS
795.00 € H.T Industries de santé
1033.50 € H.T Prix public

CONTACT

Amélie BOURGEAIS
01 41 10 26 21
a.bourgeais@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.

PROGRAMMATION

20 juin 2024
BOULOGNE-BILLANCOURT

TARIFS

715.50 € H.T Adhérents Ifis / Snitem / MEDICALPS
795.00 € H.T Industries de santé
1033.50 € H.T Prix public

CONTACT

Amélie BOURGEAIS
01 41 10 26 21
a.bourgeais@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.